ULCC | CHLC

UNIFORM LAW CONFERENCE OF CANADA

CONFÉRENCE POUR L'HARMONISATION DES LOIS AU CANADA

Procès-verbal de la séance plénière de clôture
Tenue à Toronto, ON
Le jeudi 14 Août 2014, au 11h30

Discours d'ouverture

La réunion est ouverte à 11 h 45 avec la présidente Lynn Romeo comme présidente et Marie Bordeleau à titre de secrétaire.

L. Romeo a exprimé l'espoir que tous ont apprécié l'accueil chaleureux et l'hospitalité de nos hôtes de l'Ontario, ainsi que toutes les discussions animées au cours de nos séances. L. Romeo a remercié Earl Fruchtman, John Lee, Cathy Cooper, Abiodun Lewis et Kate O'Toole, ainsi que les membres de leur comité pour l'organisation réussie de la réunion annuelle.

Rapport de la Section pénale

C. Cooper a indiqué que la Section a fait l'examen de toutes les résolutions et qu'elle avait du temps pour examiner une soi-disant « résolution tardive » de plus, et faire une discussion de suivi de la décision de la Cour suprême du Canada dans l'affaire *R c. Spencer*, qui avait commencé plus tôt dans la semaine.

La Section a examiné 27 résolutions présentées par les administrations. Neuf ont été adoptées sans modification, sept ont été adoptées telle que modifiées, deux ont été rejetées et quatre ont été retirées sans discussion (par exemple, il y avait une décision de la Cour suprême qui a écarté la nécessité de la résolution en question), et peut-être comme un témoignage de la qualité des interventions de la Section, cinq résolutions ont été retirées après discussion par l'administration. Ce fut une rencontre très cordiale et il n'y avait pas de votes par administration cette année, donc tout s'est bien passé, même si parfois le débat a été coloré, avec des références à tout, allant de « Cinquante nuances de Grey » à la coloscopie.

En plus des résolutions présentées par les administrations, Justice Canada a fait une présentation sur le visa des mandats, ordonnances et autorisations en vue de leur exécution interprovinciale. Il y avait beaucoup d'intérêt pour cette question et la Section a décidé d'établir un groupe de travail qui présentera un rapport à la réunion de l'an prochain.

En outre, en réponse à une résolution du Service des poursuites pénales du Canada (SPPC), la Section a voté la création d'un deuxième groupe de travail afin d'étudier le développement d'un cadre législatif pour les litiges liés à l'application du privilège relatif aux indicateurs de police qui surviennent au cours d'un procès criminel. Justice Canada et le SPPC co-présideront ce groupe de travail. Toutefois, le groupe de travail sur la modernisation des dispositions de préavis relatifs à la preuve, qui a été créé il y a deux ans, a perdu ses deux coprésidents peu de temps après la réunion de l'an dernier à cause de la retraite et de la réaffectation, donc contrainte par des priorités concurrentes et des ressources limitées, la Section a voté de suspendre les travaux de ce groupe de travail indéfiniment. Cela n'empêche pas aux différentes administrations d'apporter des résolutions spécifiques sur des dispositions spécifiques de préavis à une date ultérieure.

C. Cooper a annoncé que l'élection officielle du nouveau président de la Section du droit pénal a eu lieu ce matin et était heureux d'annoncer que Kusham Sharma du Manitoba lui succédera pour l'année qui vient. La semaine a été occupée, mais agréable et C. Cooper exprime sa gratitude envers tous les délégués pour leur travail acharné. C. Cooper remercie la secrétaire de la Section, Dorette Pollard, qui a été exceptionnelle, en prenant la relève d'Anny Bernier à la mi-année. C'était comme si Dorette avait déjà une expérience de plusieurs années dans ce rôle et elle a maintenu le cap au cours de l'assemblée annuelle.

C. Cooper remercie Earl Fruchtman, John Lee Lewis et Abiodun d'avoir accompli la majeure partie du travail de planification de la réunion annuelle, ce qui lui a permis de se concentrer sur ses fonctions de présidente.

Rapport de la Section civile

Manon Dostie indique que toute cette année a été une expérience formidable et qu'elle a aimé être présidente de la Section civile, en grande partie en raison des conseils de Clark et du soutien de ses collègues, ainsi que de Lynn Romeo, Marie Bordeleau et Peter Lown. La semaine a été un grand succès.

Au cours de cette réunion, nous avons adopté la *Loi uniforme sur les personnes disparues*, et le 30 novembre prochain nous allons adopter trois autres projets, dont la *Loi uniforme sur la reconnaissance réciproque des actes de nomination de subrogés*, la *Loi uniforme sur les testaments* et les principes pour la rédaction de lois uniformes visant la mise en œuvre d'une convention internationale.

Les discussions se poursuivent sur les baux commerciaux, les règles visant la mise en œuvre de la Convention de La Haye, ainsi que sur la *Loi d'interprétation*. Pour la première fois, et pour les deux prochaines années, la Section civile examinera des questions relatives à l'exploitation financière des personnes âgées et les textes législatifs sur les procurations, un projet d'arbitrage interne, le renouvellement de la *Loi sur les statistiques de l'état civil*, et notre projet commun sur l'exécution des mandats extraprovinciaux. Nous ne manquons pas de travail pour l'avenir et M. Dostie indique que des présidents et des groupes de travail travaillent toute l'année afin que nous puissions venir à cette réunion avec des produits de très haute qualité.

M Dostie remercie tous les délégués de l'Ontario qui ont travaillé si dur pour créer cette semaine une réunion annuelle couronnée de succès, et elle dit qu'il était agréable d'être à Toronto cette année, puisque la dernière réunion tenue à Toronto était la première réunion de la CHLC à laquelle elle a assisté, et revenir à Toronto pour terminer son mandat à titre de présidente de la Section civile était une bonne façon de boucler la boucle. M. Dostie annonce que Geneviève Harvey de la Nouvelle-Écosse sera la résidente de la Section pour la prochaine année.

Rapport du Comité de mise en candidature

Au nom de la présidente sortante Nancy Irving, qui a dû rentrer chez elle plus tôt que prévu pour des questions de famille, Darcy McGovern indique que le Comité de mise en candidature a été constitué plus tôt cette semaine et qu'il se compose de délégués de longue date et d'anciens présidents. Le résultat de leurs délibérations étant unanime, D. McGovern présente la motion suivante au nom du comité :

QUE Luc Labonté, actuellement vice-président, soit nommé président de la CHLC et **QUE** Elizabeth Strange soit nommée vice-présidente de la CHLC. Appuyé par Russell Getz. La motion a été adoptée à l'unanimité.

ULCC | CHLC

UNIFORM LAW CONFERENCE OF CANADA

CONFÉRENCE POUR L'HARMONISATION DES LOIS AU CANADA

Rapport de l'administration hôte – Yellowknife, T.N.-O. 2015

Ian Rennie fait remarquer que la planification et la préparation de la réunion annuelle de 2015 se poursuivent. Il existe un fort appui de la part du ministère de la Justice du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, du Barreau des Territoires du Nord-Ouest, ainsi que de l'industrie et du tourisme. Les négociations se poursuivent avec le principal hôtel et devraient être terminées dans un mois. Nous sommes également sur le point de demander aux compagnies une réduction des tarifs de voyage. Les détails seront affichés sur le site Web et annoncer en temps opportun. Yellowknife est à environ 1,5 heure d'avion d'Edmonton et il y a des vols directs à partir d'Edmonton, de Whitehorse et d'Ottawa. Yellowknife se trouve à 10 heures de route d'Edmonton par la pittoresque région du nord de l'Alberta et de la région du Slave sud des Territoires du Nord-Ouest.

Yellowknife n'a peut-être qu'une population d'environ 18 000 habitants, mais c'est une capitale qui possède un historique très intéressant. C'est une ville frontalière et l'on peut y voir la nature dans sa forme la plus pure – des animaux sauvages, de la flore subarctique ou des aurores boréales. Yellowknife est un endroit familial et il y a beaucoup à faire pour tous, y compris pour ceux qui accompagnent les délégués. Yellowknife est la ville la plus ensoleillée au Canada. On peut pêcher dans le Grand lac des Esclaves ou tout simplement faire du kayak à travers ses eaux cristallines. Vous pouvez chasser dans les landes si vous en avez envie. On peut également voir la collection d'art juridique Sissons, composée d'œuvres d'art autochtone ayant un rapport avec les affaires dans lesquelles le juge Sissons a présidées. On peut aussi retracer les pionniers de l'aviation du Nord, acheter des diamants canadiens, de l'or et des œuvres d'art autochtone. Les vélos peuvent être empruntés gratuitement, on peut faire du camping et l'on peut prolonger son séjour et s'aventurer dans le parc national du Canada Nahanni, explorer le parc national Wood Bison et suivre les traces de célèbres expéditions de Sir John Franklin et le Dr John Rae (Aglooka), avoir un steak de bœuf musqué ... mais attention ... vous pourriez tellement l'aimer que vous pourriez ne pas rentrer à la maison ! On trouvera au Secrétariat des dépliants publicitaires sur le site en question.

Rapport au sujet de l'administration hôtesse : - Nouveau-Brunswick 2016

L. Labonté signale que la réunion annuelle de 2016 aura lieu au Nouveau-Brunswick, mais qu'aucun site n'a encore été sélectionné. L. Labonté fait remarquer que la prochaine élection dans sa province pourrait avoir une incidence sur cette décision et que des renseignements seront communiqués dès que possible.

Rapport de la Présidente sortante

L. Romeo a dit qu'elle est heureuse de proposer la résolution suivante :

IL EST RÉSOLU QUE la Conférence pour l'harmonisation des lois au Canada (CHLC) exprime sa gratitude par lettre que le Directeur exécutif enverra aux organismes et aux personnes ci-après :

1. Le gouvernement de l'Ontario, qui a été l'hôte de la 96e réunion annuelle de la Conférence pour l'harmonisation des lois au Canada, tout particulièrement le procureur général adjoint (Section pénale) James Cornish et le sous-procureur général adjoint (Section de la politique) Irwin Glasberg;
2. Orlando da Silva, nouveau président de l'Association Barreau de l'Ontario, Doug Downey, Affaires publiques de liaison pour le Conseil de l'ABO, Elisabeth Hall, directrice, Politique et relations publiques l'ABO et

Christopher Cheung, directeur associé, Politique et relations publiques pour l'ABO, pour nous avoir reçu gracieusement à la réception de bienvenue, qui a été tellement apprécié par nos délégués;
3. Le comité organisateur qui a travaillé très fort pour être comme hôte de notre réunion annuelle, John Lee, Earl Fruchtman, Cathy Cooper, Abi Lewis et Kate O'Toole;
4. Notre personnel très compétent du secrétariat, Kate O'Toole, Annamarie Grant et Maggie Chen, ainsi que le personnel de soutien du ministère du Procureur général, Pat Foster et Ryan Field Ontario;
5. Nos estimés collègues de la Uniform Law Commission des États-Unis, Michael Houghton, Harriet Lansing, Bob Stein, Rich Cassidy et David anglais;
6. La présidente sortante Nancy Irving, laissant maintenant le Comité exécutif;
7. Cathy Cooper, présidente de la Section pénale et Dorette Pollard, secrétaire de la Section pénale, pour le travail exemplaire accompli lors des débats de cette Section ;
8. Manon Dostie, présidente de la Section civile pour le travail accompli et le bon déroulement de nos séances;
9. Nos présentateurs, M. Brennan Carroll, Kim Nayyer, David English, Gerald Ghikas, QC, le Dr Michael Pollanen, Mark Sandler et Jennifer Woolcombe;
10. Abiodun Lewis pour la préparation des procès-verbaux de la Section civile;
11. Peter Lown, cr, président du Comité consultatif sur le développement et la gestion et président du Comité du Programme international, pour tout le travail qu'il accomplit chaque année;
12. Clark Dalton, QC, notre coordonnateur des projets qui travaille tellement fort pour la conférence;
13. Notre directrice exécutive, Marie Bordeleau;
14. Le personnel de l'Eaton Chelsea Toronto;
15. Les interprètes dans chaque Section: Jacques Audet, Emmanuelle Dubois, Anaïs Haynes, Justine Bret, Dorothy Charbonneau et Hélène Régimbald, pour leur compétence et leur engagement;
16. Les techniciens de l'audiovisuel, Peter Boyle et Matthew Anthony, pour assurer le bon déroulement des réunions; et enfin, il ne faudrait pas oublier
17. Notre intrépide mais équitable arbitre, John Gregory.

La résolution a été approuvée à l'unanimité. La Présidente présente des cartes-cadeaux pour les membres susmentionnés du comité d'accueil et de secrétariat personnel pour leur excellent travail dans le bureau du secrétariat tout au long de la semaine.

Commentaires de clôture – La présidente sortante

Agir à titre de présidente a été une expérience merveilleuse, très enrichissante personnellement et professionnellement. Je ne peux pas vous remercier assez pour m'avoir confié ce rôle important et de m'avoir soutenue tout au long de l'année. Je tiens à féliciter les membres de cette organisation quant au choix de Luc Labonté au poste de Président. Luc apporte une force énergétique et pratique à ce rôle et je sais que la Conférence sera très bien servie avec lui à la barre. Félicitations, Luc.

Cette année, Nancy Irving a terminé son service exceptionnel au sein du Comité exécutif. Comme je l'ai mentionné plus tôt, Nancy a pris sa retraite de Justice Canada à mi-chemin pendant l'année, mais elle a continué à remplir ses fonctions de présidente sortante et a fourni des conseils et un soutien utile et amical à moi et à d'autres membres de l'exécutif. Nancy a accepté d'aider à la planification de nos célébrations du centenaire, et même si elle n'a pas pu rester pour notre séance plénière de clôture, je remercie Nancy pour ses nombreuses contributions aux travaux de la Conférence.

Je tiens également à remercier tous les membres de l'exécutif et Clark Dalton pour leur aide et leur dévouement tout au long de l'année; vous avez fait mon travail beaucoup plus facile et agréable. Je l'ai eu la chance de travailler avec vous. Je reconnais aussi les réalisations et les contributions des présidentes des Sections de droit civil et pénal, Manon Dostie et Cathy Cooper pour leur travail fructueux, ainsi que nos hôtes de l'Ontario; parce que notre organisation aime son base-ball, je pense que vous avez tous frappez-le hors du parc cette année, bien fait. Il a été agréable que nos invités américains puissent se joindre à nous ; nous reconnaissons qu'ils sont venus directement de Boston, où l'American Bar Association a tenu sa conférence annuelle. Nous apprécions leur précieuse contribution à nos discussions et nous nous réjouissons de notre collaboration future avec eux.

Et enfin je tiens à parler de Marie. Marie et moi avons été en contact constant durant la dernière année et à peu près sur une base quotidienne au cours des derniers mois, et je vous demanderais de vous joindre à moi pour la remercier de tout ce qu'elle fait pour l'organisation. J'ai maintenant le plaisir de passer le maillet à notre nouveau président, Luc Labonté.

Déclaration de nouveau président

C'est avec humilité et honneur que je commence mon mandat de Président de la CHLC. Il ya eu beaucoup de gens compétents qui m'ont précédé et j'admets un certain malaise. Je ne veux pas gâcher les choses.

Ma première tâche, et un moment très agréable, est de remercier notre présidente sortante, Lynn Romeo. J'ai non seulement le plaisir de la remercier, mais aussi de lui présenter une plaque au nom de la Conférence, et j'ai demandé à Darcy de dire quelques mots.

Darcy McGovern dit que, à l'instar de toute organisation, allant d'un cabinet provincial ou fédéral jusqu'aux Blue Jays, la CLCC est un organisme qui a des étoiles et des héros, et que Lynn Romeo était certainement l'un de nos étoiles. Depuis un certain nombre d'années, il a eu la chance de bénéficier et de profiter de types judicieux et utiles des interventions calmes et prudentes de Lynn et des commentaires en coulisses pendant la journée, avec sa capacité à diriger une réunion ou une salle entière avec sa bonne humeur en soirée. Pour cette organisation, elle a effectué un certain nombre de projets au cours des années, a servi avec distinction en tant que chef de projet, que présidente de la Section civile, et maintenant comme notre présidente. Il est à noter que même avec un changement de carrière à un nouveau poste exigeant de sous-ministre, elle a poursuivi son engagement à l'égard de la CHLC cette année. D. Mc Govern dit qu'il sera difficile pour lui personnellement de ne pas entendre parler de la fille et du mari de Lynn dans l'avenir, et de ne pas comparer de notes chaque année sur les changements dans leur vie personnelle et professionnelle avec la famille et les amis. Le mandat de Lynn à la CHLC nous a tous grandement bénéficié et elle nous manquera énormément à titre de mentor pour les nouveaux délégués, en tant que leader et en tant qu'étoile de la Conférence pour l'harmonisation des lois au Canada, et comme une grande amie de nous tous. D. McGovern remercie L. Romeo pour son engagement et son dévouement.

Le travail de Lynn dans la dernière année a été exceptionnel. Je suis très heureux qu'elle sera à proximité pour me guider et me conseiller dans la prochaine année. Le travail du Président ne se fait pas en vase clos. Le Comité exécutif donne des indications et des conseils judicieux. Je suis impatient de travailler avec ce comité dans les prochains mois.

ULCC | CHLC

UNIFORM LAW CONFERENCE OF CANADA

CONFÉRENCE POUR L'HARMONISATION DES LOIS AU CANADA

Les mots gentils ont déjà été dits à propos de Marie Bordeleau mais je m'attends à ce qu'elle me prête main forte, et j'espère qu'elle ne la frappera pas trop souvent.

Je crois que mon plus grand défi sera d'apprendre ce qui se passe dans la Section civile. Quoique j'aie une idée générale du travail accompli par cette Section, en passant un travail impressionnant, je remarque déjà que j'en ai beaucoup à apprendre.

Vous savez tous que la Conférence va bientôt célébrer son 100ième anniversaire. Les citoyens canadiens ont reçu un service exceptionnel pendant cette période. Cette Conférence permet l'avancement du droit de façon unique et nous devrions être fiers du travail accompli par les délégués au fil des années.

Toutefois, j'estime que nous devons évaluer comment nous allons survivre pendant un autre 100 ans. Nous devons regarder ce que nous faisons, comment nous le faisons, comment nous générons des fonds, la façon dont nous dépensons ces fonds. Pour rester viable, durable, pour assurer que la pertinence de cette conférence ne soit pas perdue dans une décision bureaucratique financièrement motivée, nous aurons besoin de jeter un regard introspectif à ce que nous faisons. Dans la même veine, je l'espère qu'un plan stratégique nous aidera. Mon objectif est que, dans l'année à venir, nous allons former un comité pour faire avancer ce dossier et nous espérons vous présenter un plan pour les cinq prochaines années à la prochaine assemblée annuelle en vue de démontrer que nous sommes viables parce que je sais que nous sommes pertinents et que le travail qui est fait ici est important pour l'avancement du droit. Heureusement, en tant qu'ancienne présidente, Lynn assurera la continuité de l'excellent travail qu'elle a entrepris avec l'exercice budgétaire. Je crois fermement que la CHLC poursuivra ses activités pendant de nombreuses années à venir. Je suis fier et honoré de servir en tant que président.

Autres affaires

En l'absence d'autres questions, L. Labonté remercie nos hôtes de l'Ontario et la séance est levée à midi.